

**PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS PARTIELLES DES
REPRESENTANTS DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE AU
CONSEIL DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE DIDEROT DE LYON**

Le Président de l'Ecole normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs,

Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ENS de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon du 13 novembre 2017,

Vu la décision n°18-068 du 6 avril 2018 portant organisation des élections partielles au sein du conseil documentaire de la bibliothèque Diderot de Lyon,

PROCLAME :

Conformément aux élections partielles au conseil documentaire de la Bibliothèque Denis Diderot de Lyon en date du 17 mai 2018, est élue au titre des représentants des personnels scientifiques des bibliothèques :

- **PETIT Christelle**
- Taux de participation : 45 %.

- Le mandat de Mme PETIT prend effet à compter du 18 mai 2018 jusqu'au 17 mai 2022.

Fait à Lyon, le 18 mai 2018

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON